



# Transport scolaire dans l'Hérault : Inscriptions

du 25 juin au 31 juillet 2024

**Cette année, nouvelle plateforme d'inscription**

- > un seul compte par famille,
- > visualisez les demandes pour tous vos enfants
- > payez en 1 à 3 fois sans frais (abonnements scolaires payants d'Hérault Transport)..

Informations et inscriptions sur :

[www.herault-transport.fr](http://www.herault-transport.fr)



Les transports de Ma Région



# Inscription au transport scolaire 2024 - 2025

Remplissez ce formulaire ou inscrivez-vous en ligne sur [www.herault-transport.fr](http://www.herault-transport.fr)

Ce formulaire concerne les élèves de la maternelle à la terminale.

Inscrivez-vous avant le 31 juillet - Lire la notice au dos

## 1 - Elève

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe :  F  M

Elève placé au titre de  oui  non  
l'Aide Sociale à l'Enfance

Si oui, joindre un justificatif

Obligatoire si vous désirez suivre votre dossier en ligne : E-mail :

## 2 - Parents ou représentant légal

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Commune

Téléphone :

## 3 - Scolarité de l'élève

Nom de l'établissement :

Commune de l'établissement :

Ecole  CP  CE1  CE2  CM1  CM2  Maternelle

Collège  6°  5°  4°  3°  SEGPA classe de :  Autre

Lycée Général ou Tech  2<sup>nde</sup>  1<sup>ère</sup>  Terminale Précisez :

Lycée Prof. ou Agricole  2<sup>nde</sup>  1<sup>ère</sup>  Terminale  CAP/BEP  BAC PRO

Elève interne / logé sur place

Elève demi-pensionnaire

Elève interne ou scolarisé dans un collège hors secteur ou dans un établissement situé en dehors de l'Hérault

A remplir impérativement par l'établissement

Enseignement justifiant cette scolarisation

Le chef d'établissement justifie l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus par l'élève.

Le :

Signature et cachet de l'établissement

## 4 - Information trajet et titre de transport scolaire

Afin de traiter au mieux votre dossier, indiquez le nom de l'arrêt de car le plus proche de **votre domicile** :

Pour vos déplacements utilisez-vous la SNCF :

oui  non

Indiquez les communes des gares SNCF de départ et d'arrivée :

Gare départ :

Gare arrivée :

Attention ! La ligne desservant votre établissement pourra ne pas desservir cet arrêt.

Consultez les itinéraires et horaires des services scolaires sur le site [www.herault-transport.fr](http://www.herault-transport.fr)

## 5 - Formule de titre de transport choisie

Voir guide tarifaire au verso

Libre circulation Monomodale  
liO Hérault Transport

Libre circulation Intermodale\*  
liO Hérault Transport

Forfait réseau urbain : TaM, beeMob ou SAM

## 6 - Pièces complémentaires à joindre au dossier

Photo d'identité de l'élève **avec nom et prénom inscrits au dos.**

Elève voyageant sur le réseau SAM ou beeMob : photocopie lisible et complète d'un justificatif de revenus (Avis d'imposition ou de non-imposition N-1 ou Notification d'attribution du RSA récente délivrée par la CAF). En l'absence de justificatif de revenus, un titre plein tarif sera attribué.

Elève interne ou suivant un enseignement dans un collège hors secteur ou dans un lycée hors département : justificatif précisant la classe, l'enseignement et la qualité de l'élève, visé par l'établissement.

**Votre carte de transport liO Hérault Transport est nominative et est valable 5 ans. Pensez à la valider à chaque montée !**

Signature obligatoire au dos

**Afin de remplir au mieux votre formulaire, merci de bien vouloir lire attentivement les indications ci-dessous.  
Attention, un dossier incomplet peut retarder l'inscription au transport scolaire.**

**Bien remplir son formulaire**

- ✓ L'inscription au transport scolaire doit être renouvelée tous les ans.
- ✓ Ce formulaire est traité informatiquement, veuillez le compléter en écrivant en **MAJUSCULES**.
- ✓ Si l'élève est interne ou suit un enseignement **dans un collège hors secteur d'affectation ou dans un lycée hors département**, il est **impératif** de renvoyer un justificatif visé par l'établissement concerné, précisant la classe, l'enseignement et la qualité de l'élève. Voir tous les cas dérogatoires listés au Règlement du transport scolaire sur le site [www.herault-transport.fr](http://www.herault-transport.fr)
- ✓ Si vous voyagez sur le réseau **SAM** ou **beeMob**, afin de calculer le montant de votre participation aux frais de transport scolaire en fonction de votre quotient familial, il est impératif de joindre à votre formulaire une photocopie lisible et complète d'une des pièces justificatives de revenus demandées. Concernant l'Avis d'imposition ou de non-imposition, vous devez nous fournir la photocopie de la page où apparaît votre revenu fiscal de référence et le nombre de parts fiscales. En l'absence de justificatif, une carte plein tarif sera attribuée.
- ✓ Au cours du mois d'août, Hérault Transport vous avisera des modalités de paiement, retrait ou rechargement du titre de transport scolaire. Un lien d'accès à la nouvelle plateforme d'inscriptions vous sera communiqué par mail pour suivre le dossier de l'élève en ligne sur [www.herault-transport.fr](http://www.herault-transport.fr).
- ✓ Il est **obligatoire** de dater et signer votre formulaire.
- ✓ Retournez-le dûment complété **avant le 31 juillet** accompagné des pièces complémentaires à Hérault Transport, par courrier postal à l'adresse figurant en bas à droite ou par mail à [inscription@herault-transport.fr](mailto:inscription@herault-transport.fr).
- ✓ Les inscriptions au-delà du 31 juillet donneront lieu à l'application d'une participation forfaitaire de 25 €.
- ✓ En indiquant votre adresse e-mail, vous serez informés des événements exceptionnels (pluie, neige, ...) et vous pourrez également suivre votre dossier scolaire en ligne.
- ✓ Si vous avez procédé à une inscription en ligne, merci de ne pas renvoyer ce formulaire.

**Guide tarifaire (Les élèves «ayants droits» sont ceux qui respectent tous les critères fixés dans le Règlement du Transport Scolaire)**

ABONNEMENT SCOLAIRE	DESSCRIPTIF	BENEFICIAIRES	TARIFS
<b>Libre-Circulation Monomodale</b> liO Hérault Transport	<b>Libre-circulation sur le réseau liO Hérault Transport</b> Correspondance sur le réseau TAM autorisée les jours scolaires pour les élèves inscrits dans un établissement situé dans la Métropole de Montpellier.	Elèves domiciliés dans l'Hérault (hors périmètre urbain)	Elève ayant droit : <b>Gratuit</b> Elève non ayant droit : <b>195€ /an</b> (Même tarif si train TER liO ou autre réseau liO d'Occitanie)
<b>Libre-Circulation Intermodale</b> liO Hérault Transport	<b>Libre-circulation sur plusieurs réseaux :</b> liO Hérault Transport + réseaux urbains partenaires (BeeMob Béziers, TAM Montpellier, Cap'Bus Hérault Méditerranée, Transp'or Pays de l'Or)	Elèves domiciliés dans l'Hérault (hors périmètre urbain)	Elève ayant droit : <b>75€ / an</b> Elève non ayant droit : <b>225€ / an</b>
<b>Pass gratuité</b> TAM Montpellier	<b>Libre-circulation sur le réseau TaM +</b> sur le réseau liO Hérault Transport pour des trajets intra Montpellier métropole en origine / destination sur une ligne régulière	Elèves domiciliés dans la Métropole de Montpellier	<b>Gratuit</b>
<b>Forfait Jeune</b> beeMob Béziers	<b>Libre-circulation sur le réseau beeMob + sur le réseau liO Hérault Transport</b> pour des trajets intra Béziers	Elèves domiciliés et scolarisés dans l'agglomération de Béziers	Tarif selon quotient familial Elève ayant droit : de <b>0€ à 5,30€/mois</b> Elève non ayant droit : <b>8€/mois</b>
<b>Forfait Jeune Tintaine</b> SaM Sète	<b>Libre-circulation sur le réseau SAM + sur le réseau liO Hérault Transport</b> pour des trajets intra Sète	Elèves domiciliés et scolarisés dans la ville de Sète	Tarif selon quotient familial Elève ayant droit : de <b>5,10€ à 10,90€/mois</b> Elève non ayant droit : <b>15€/mois ou 115€/an</b>

**Datez et signez votre formulaire**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées sur ce formulaire et je reconnais avoir pris connaissance du règlement du transport scolaire et y adhérer sans réserve.

Fait à :

Signature obligatoire :

Le :



148 avenue du Professeur Viala - Parc Euromédecine 2  
CS 34303 - 34193 Montpellier cedex 5

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de la relation avec les usagers des transports en commun. Les destinataires des données sont Hérault Transport, ses membres et ses délégués pour l'organisation du transport. Conformément à la loi - informatique et libertés du 6 juillet 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service Accueil d'Hérault Transport à l'adresse ci-dessus. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.